

## Appel à communication – Journée d'étude

### *Violences envers les femmes : enjeux scientifiques, politiques et institutionnels*

**organisée par le Relais de Sénart et l'IRIS le 8 mars 2013 à Fontainebleau-Avon (77).**

A l'occasion du 8 mars, Journée internationale des femmes, le Relais de Sénart, association féministe qui accueille, accompagne, et héberge les femmes victimes de violences conjugales, associé à l'Institut de Recherche Interdisciplinaire sur les enjeux Sociaux (Iris), organise une journée d'étude sur les enjeux scientifiques, politiques et institutionnels soulevés par les violences envers les femmes depuis les années 1970, en particulier dans le contexte français. Tisser des liens entre deux mondes autonomes apparaît comme une expérience riche tant pour les associations, en leur permettant de bénéficier d'un autre regard sur leur travail et leurs outils, que pour la communauté scientifique, dont les recherches peuvent ainsi se nourrir, de façon plutôt inhabituelle dans le paysage académique français, du point de vue des professionnel-le-s. Le partenariat scientifique et associatif permettra ainsi d'explorer la manière dont les associations s'approprient (ou pas) les outils issus du champ académique, et réciproquement.

À partir de la fin des années 1970, en France notamment, des groupes féministes se spécialisent dans la lutte contre les violences envers les femmes, en se concentrant sur le viol, la violence conjugale et le harcèlement sexuel au travail ; ils orientent leurs actions vers des dispositifs d'écoute et d'accompagnement des femmes, ainsi que de prévention de ces violences. Dans leurs discours et leurs pratiques, militantes et professionnelles s'attachent à construire une lecture des violences en termes de genre fondée sur une expertise pratique et profane. Longtemps en butte, au mieux à l'indifférence politique et sociale, au pire à l'hostilité, et le plus souvent à une forme de condescendance, cette cause bénéficie aujourd'hui d'une forme de reconnaissance nouvelle qui accompagne son institutionnalisation.

En effet, à la suite d'un engagement étatique qui avait amené à la mise en œuvre des premières de politiques publiques en la matière, les années 2000 ont marqué un tournant dans la lutte contre les violences : d'un côté, avec l'attention médiatico-politique portée aux violences envers les femmes surtout dans certaines catégories de la population (définies en termes d'âge, de classe, d'origine et de religion : jeunes de banlieue, issus de l'immigration, musulmans...) ; de l'autre, avec la publication de l'Enquête sur les Violences Envers les Femmes en France ( ENVEFF), première enquête nationale de victimation sur les femmes dans ce pays. En prenant en compte l'ensemble du phénomène, avec pour effet d'en montrer l'ampleur, cette enquête a permis de légitimer l'action des associations de lutte contre les violences envers les femmes, dont les pratiques se concentrent souvent autour d'une forme spécifique de violence. Depuis lors, les travaux scientifiques en sciences sociales sur les violences se développent, toujours lentement ; une prochaine enquête quantitative sur les violences de genre est prévue.

Cet apport scientifique, et ceux qui ont suivi (comme l'enquête Contexte de la Sexualité en France), ont-ils permis de renouveler les actions des associations ? Quelles sont les relations existant entre les mondes associatif, politique et académique et comment se construisent-elles ? Si la lutte contre les violences envers les femmes s'est bâtie sur une lecture qui se démarque de l'approche psychologique, quelle est la place de cette discipline pour les professionnel-le-s et dans le champ académique ? Quel est l'apport des théories sur le genre

dans le monde professionnel ? Comment les idées circulent-elles entre les mondes professionnel et académique ?

Qu'est-ce qu'une approche féministe des violences ? Et quel est l'apport d'une analyse des violences en termes de genre et de rapports de pouvoir ? S'il ne s'agit pas d'opposer militantisme et institution, comment l'institutionnalisation a-t-elle transformé la question des violences d'une part, les actrices de la lutte et leurs modalités d'intervention d'autre part ? Dans quels espaces institutionnels (justice, social, médico-social, etc.) les luttes contre les différentes formes de violences ont-elles pu s'ancrer, et comment ? Comment ces ancrages, différents selon la forme de violence, ont-ils évolué depuis les années 1970, et quelle place les recherches scientifiques ont-elles joué dans cette histoire ?

Le moment est venu de faire un état des lieux des savoirs et des pratiques qui se sont constitués aussi bien dans les réseaux associatifs que dans le monde de la recherche depuis les années 1970 autour de la lutte contre les violences envers les femmes, au croisement de l'analyse des mouvements sociaux, des professions, des politiques publiques et des études sur le genre.

Nous invitons des chercheurs/euses, en particulier jeunes chercheurs/euses, doctorant-e-s et non-titulaires, à proposer des contributions en sciences sociales et à présenter des travaux tant empiriques que théoriques, qui porteront sur trois axes principaux :

- Axe 1 : Lutte contre les violences envers les femmes : histoire, professionnalisation et institutionnalisation

En entrecroisant principalement sociologie et histoire, il s'agira ici de comprendre quels sont les rouages de la professionnalisation et de l'institutionnalisation de la lutte contre les violences envers les femmes depuis la fin des années 1970, et par là même, le rapport entre les associations spécialisées, le militantisme et les pouvoirs publics. Cet axe interrogera également les mécanismes de spécialisation du traitement du problème, des liens ou des cloisonnements qui se sont bâtis entre plusieurs types d'acteurs et d'actrices, ainsi que les ressorts de l'émergence de « nouveaux » problèmes publics, comme les mariages forcés ou les mutilations sexuelles féminines. Outre l'impact des institutions nationales, on se penchera sur l'implication des instances transnationales et les répercussions de leurs directives dans le monde associatif.

- Axe 2 : Diffusion de la recherche et appropriation des savoirs

Les processus de construction, de circulation et d'appropriation de savoirs seront ici mis en regard avec les pratiques féministes développées dans le cadre de la lutte contre les violences envers les femmes. Les outils, théoriques et pratiques, mobilisés par les actrices du monde associatif pour faire reconnaître, présenter et expliquer le problème des violences envers les femmes, ou encore pour accompagner les femmes victimes seront contextualisés, et il s'agira de retracer leur trajectoires, entre les mondes politiques, institutionnels, académiques. Quel sont les apports et les problèmes épistémologiques d'une approche féministe des violences dans le champ scientifique ? En outre, qu'est-ce qu'une pratique féministe de la lutte contre les violences et comment les salariées articulent-elles engagement et professionnalisme ? Une

attention particulière sera donc portée à la formation des concepts utilisés, à leur circulation d'un monde à l'autre, et à leur transformation consécutive.

- Axe 3 : Penser et comprendre les violences envers les femmes

L'un des enjeux de cette journée sera de mettre en perspective la lutte contre les violences envers les femmes en interrogeant la définition et la terminologie utilisée pour qualifier et comprendre les violences. On se penchera alors sur le genre, et sur ce que sa conceptualisation a pu apporter à la définition des politiques publiques notamment, mais aussi sur la manière dont les autres rapports sociaux sont pris en compte. Peut-on parler de perspective intersectionnelle ? La notion de "double violence" laisserait-elle suggérer une perspective plutôt additionnelle des rapports sociaux ?

Les propositions (3000 signes) seront envoyées à Hélène Tanné – [helene.tanne@lerelais77.com](mailto:helene.tanne@lerelais77.com) – et Pauline Delage – [pauline.delage@voila.fr](mailto:pauline.delage@voila.fr) – avant le 31 octobre 2012.

#### Comité scientifique :

Marc Bessin, Sociologue, Chargé de recherche au CNRS, Directeur de l'IRIS.

Natacha Chetcuti, Sociologue et docteure en anthropologie sociale, CESP/Inserm et GTM-CRESPPA.

Pauline Delage, Doctorante, IRIS, Ehess.

Eric Fassin, Sociologue, Sociologue, Professeur à Paris VIII, Iris.

Elisa Herman, Docteure en sociologie, IRIS, EHESS.

Annik Houel, Professeure émérite Université Lyon 2, Institut de Psychologie

Maryse Jaspard, Socio-démographe, Maîtresse de conférence à l'Ined.

Véronique Le Goaziou, Sociologue, chercheuse associée au CNRS, Lames.

Hélène Tanné, Sociologue, cheffe de projet et responsable du Pôle Formation au Relais de Sénart.

## Bibliographie

CHETCUTI Natacha, JASPARD Maryse (dir.). *Violences envers les femmes : trois pas en avant, deux pas en arrière*. Paris : l'Harmattan, 2007.

CRENSHAW Kimberlé. « Cartographie des marges: Intersectionnalité, politiques de l'identité et violences contre les femmes de couleur », dans *les Cahiers du genre*, n°39, 2005.

JASPARD Maryse. *Les Violences contre les femmes*. Paris : La découverte, 2011.

JASPARD Maryse, BROWN Elizabeth, CONDON Stéphanie, FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL Dominique, HOUEL Annik, LHOMOND Brigitte, MAILLOCHON Florence, SAUREL-CUBIZOLLES Marie-Josèphe, SCHILTZ Marie-Ange. *Les violences envers les femmes en France, une enquête nationale*. Paris : La Documentation française, 2003.

LE GOAZIOU Véronique. *Le Viol, les aspects sociologiques d'un crime*. Paris : La documentation française, 2011.

LIEBER Marylène. *Genre, violences et espaces publics : la vulnérabilité des femmes en question*. Paris : Presses de Sciences Po, 2008.

ROMITO Patrizia. *Un silence de mortes : la violence masculine occultée*. Paris : Syllepse, 2006.